



HAL
open science

Les associations et l'accompagnement des familles migrantes à la scolarité : enjeux, relations et effets

Marie-Lou Poirier

► **To cite this version:**

Marie-Lou Poirier. Les associations et l'accompagnement des familles migrantes à la scolarité : enjeux, relations et effets. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03605446

HAL Id: dumas-03605446

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03605446>

Submitted on 11 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes
handicapés et les enseignements adaptés, Suresnes

LES ASSOCIATIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES MIGRANTES À LA SCOLARITÉ : ENJEUX, RELATIONS ET EFFETS

Marie-Lou Poirier

Diplôme Universitaire « Education, Migration et Minorités »

Mémoire réalisé sous la direction de Mme Muriel Marnet

Année universitaire 2020-2021

Résumé - Les associations et l'accompagnement des familles migrantes à la scolarité : enjeux, relations et effets - Marie-Lou Poirier

Ce mémoire, inscrit en sociologie, étudie le rôle et la place des acteurs associatifs pour l'accompagnement des familles migrantes à la scolarité. La scolarité étant obligatoire pour tous les enfants dès trois ans, les familles migrantes font face à de nombreuses problématiques qui peuvent impacter l'inclusion scolaire de leurs enfants. C'est pourquoi dans l'accompagnement pour l'intégration des migrants en France, le secteur associatif tient une place importante. Une enquête de terrain a été réalisée auprès d'acteurs et écoles d'un quartier au nord de Bordeaux pour observer et étudier les actions réalisées. Les divers enjeux, les actions et leurs impacts sur les familles sont appuyés tout au long de l'étude par des extraits d'entretiens. De plus, cette étude analyse les relations entre l'ensemble des acteurs associatifs et scolaire pour l'inclusion des familles primo-arrivantes. Des facilités aux freins à la collaboration, les enjeux et l'intérêt des relations interprofessionnelles sont ainsi mises en évidence.

Abstract - Associations and support for migrant families with school: issues, relationships and effects – Marie-Lou Poirier

This sociological dissertation, studies the role and place of associative actors for the support of migrant families in school. Since schooling is compulsory for all children from the age of three, migrant family face many problems that can impact the educational inclusion of their children. The associative sector plays an important role in supporting the integration of migrants in France. A survey was carried out among actors and schools in a district north of Bordeaux to observe and study the actions. All the various issues, actions and their influence on families are supported throughout the study by extract from interviews. In addition, this study analyses the relationships between all the associative and school actors for the inclusion of newcomer families. Soft relation or difficulties to collaborate are presented to show the interest of inter-professional work.

Remerciements

Je tiens à remercier Isabelle Rigoni pour ses précieux conseils et sa disponibilité tout au long du D.U EDUMIM. J'adresse également mes remerciements à ma directrice de mémoire Muriel Marnet, merci pour sa disponibilité, ses retours, sa patience et sa bienveillance.

Je remercie sincèrement mes responsables Michel, Gilbert et Evelyne de m'avoir offert l'opportunité de me former et de suivre le DU EDUMIM. Je les remercie également de m'avoir fait confiance et permis de m'affirmer professionnellement.

Je remercie mes collègues et amies Nassima et Lucie pour leur soutien sans faille. Un grand merci à Lucie pour son aide, ses conseils et sa précieuse aide de relecture.

Enfin, je remercie sincèrement tous les acteurs et professionnels qui m'ont répondu et qui ont participé aux entretiens, sans eux et leur enthousiasme ce mémoire ne serait pas là. Merci aussi à toutes les familles et personnes que je rencontre au quotidien et qui ont permis d'enrichir ce travail de terrain. Ce mémoire est le résultat de toutes ces rencontres.

Et puis merci à Adeline pour son soutien à toute épreuve.

Sommaire

Introduction.....	4
Partie 1 : Les associations et l'accompagnement des familles migrantes.....	6
1. Contexte et Méthodologie d'enquête.....	6
1.1 Le quartier et sa population	6
1.2 Les acteurs.....	9
1.3 Les entretiens	10
2. Définir : « Inclusion Scolaire » et « Accompagnement »	14
2.1 « Intégration » et « Inclusion Scolaire ».....	15
2.2 « Accompagnement » des familles migrantes	17
3. Les enjeux de l'accompagnement des familles migrantes.....	18
3.1 Les enjeux pour les familles	19
3.2 Les enjeux pour l'école	21
3.3 Les enjeux pour les associations	23
Partie 2 : Les actions, les relations et leurs effets	24
1. Les actions associatives	24
1.1 Les différents dispositifs.....	24
1.2 Focus sur Le café des parents	26
1.3 Autres actions observées	28
2. Les relations entre les différents acteurs	32
2.1 La collaboration des associations entre-elles	33
2.2 La collaboration des associations et des écoles.....	35
3. Les effets des actions	37
Conclusion	41
Bibliographie	42
Annexe 1 : Grille d'entretien associations	43
Annexe 2 : Grille d'entretien établissement Scolaire	44

Introduction

Les migrations internationales sont un enjeu majeur du XXI^{ème} siècle (Wihtol de Wenden Catherine, 2013). J'ai commencé à m'intéresser au sujet des migrations en Master Sciences du langage dans lequel j'ai effectué une recherche en sociolinguistique sur l'intégration linguistique et les dispositifs d'apprentissages de la langue française. Ce sujet passionnant m'a permis de mieux comprendre les différents enjeux linguistiques. Suite à cette à expérience, j'ai laissé la théorie de côté pour travailler auprès des migrants et réfugiés afin de trouver ma place dans ce domaine. Ainsi, depuis 2 ans, j'apprends à apprendre le français en tant que formatrice Français Langue Etrangère (FLE) et alphabétisation dans une association locale à Bordeaux. Très vite, j'ai compris que ce travail n'était pas seulement de l'enseignement mais qu'autour gravitent différents enjeux pour accompagner ces personnes. Dans ce contexte, la prise en compte de chaque individu ainsi que de leurs parcours respectifs est primordial tout en restant attentif sur les difficultés administratives et les répercussions psychologiques qu'elles amènent. C'est cette réflexion qui m'a amenée à vouloir suivre le D.U EDUMIN, afin de faire un pas de coté sur l'enseignement pour mieux comprendre l'accompagnement des personnes et prendre du recul sur ma pratique professionnelle. C'est pourquoi dans ce mémoire nous allons nous intéresser au travail associatif pour l'accompagnement des familles en situation migratoire.

Le secteur associatif tient une place importante pour l'accompagnement et l'intégration des migrants en France. En apprenant le fonctionnement du milieu associatif sur le tas, très vite, j'ai vu les connexions et relations avec les institutions. Un des liens que j'ai remarqué et qui a attiré mon attention est celui avec les écoles. J'ai remarqué en observant les médiateurs et travailleurs sociaux autour de moi que la question de la scolarité des enfants était souvent centrale dans l'accompagnement des familles. Je me suis aussi questionnée à ce sujet en organisant des ateliers sociolinguistiques dans une école. Les associations et les écoles travaillent ensemble sur des intérêts communs. Une des questions que je me suis demandée est : en quoi, nous qui accompagnons, avons-nous besoin de travailler avec l'école et en quoi l'école a besoin de ces associations ? C'est à partir de ce questionnement que j'ai élaboré mes problématiques de recherche.

Nous allons nous demander comment sont accompagnées les familles migrantes par les associations et quel peut être l'impact de leurs actions. En partant de la sociologie des organisations, le but de cette recherche est de comprendre le fonctionnement de l'accompagnement : comment les associations fonctionnent entre elles ? Est-ce qu'elles collaborent ? Si oui, y-a-t-il des freins à leur collaboration ? Autour de quels enjeux les acteurs associatifs arrivent-ils à s'unir pour mener des missions autour de l'école ? Est-ce qu'un accompagnement par une médiatrice auprès d'une famille sert aux instituteurs et directeurs d'établissements scolaires des enfants ? Également, nous nous demanderons comment les acteurs de l'Education Nationale perçoivent le soutien des associations extra-scolaire : quels impacts ces actions ont sur une partie de l'inclusion scolaire ? Est-ce que des dispositifs tels que le « café des parents » sont un soutien au travail des enseignants ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons mené une enquête sociologique de terrain. Dans une première partie, nous présenterons notre méthodologie d'enquête. Nous y aborderons le cadre du sujet, nos choix méthodologiques, de l'observation aux entretiens. Nous détaillerons aussi le public et les acteurs rencontrés. Nous définirons également les concepts clés du sujet en nous appuyant sur la littérature scientifique, qui servira de base conceptuelle. Une définition de l'inclusion scolaire et « d'accompagnement » sera proposée. Enfin, cette première partie abordera à partir d'extraits d'entretiens les différents enjeux de l'accompagnement pour les écoles, les associations et les familles.

La deuxième partie de ce mémoire sera consacrée aux actions associatives et à l'analyse des entretiens. Cette partie sera structurée en fonction de notre grille d'entretien et des résultats de celle-ci. Nous verrons les différents dispositifs que nos enquêtés nous ont présentés et nous analyserons les pratiques et les effets que peuvent avoir leurs actions. En partant du postulat que le quartier étudié est riche en associations et en projets, nous tenterons de comprendre comment toutes ces structures peuvent arriver à s'allier et à collaborer pour le bien des familles primo-arrivantes et l'inclusion scolaire des enfants.

Partie 1 : Les associations et l'accompagnement des familles migrantes

1. Contexte et Méthodologie d'enquête

Pour répondre aux problématiques présentées en introduction de ce mémoire, nous avons choisi de mener une enquête sociologique dans un quartier donné, auprès d'acteurs spécifiques et d'un public précis. Nous allons présenter dans cette première partie ce cadre, notre terrain d'enquête, notre méthodologie d'entretien et notre public, les familles migrantes. Après avoir défini certaines notions, nous aborderons les différents enjeux de l'accompagnement des familles migrantes.

1.1 Le quartier et sa population

Ce travail d'enquête s'appuie sur notre expérience professionnelle, c'est pourquoi nous avons choisi d'enquêter dans la ville et le quartier dans lequel j'exerce. En effet cela a permis de pouvoir observer directement les pratiques sur le terrain et d'avoir la possibilité de rencontrer les différents acteurs. D'un autre côté, nous avons voulu déterminer un terrain précis pour avoir un échantillon le plus réaliste possible. Ce travail de recherche s'effectue dans le cadre d'un diplôme universitaire (D.U) sur une durée relativement courte. Il paraissait complexe de mener une enquête d'envergure nationale ou à l'échelle d'une ville en prenant en compte cette contrainte.

Ainsi l'enquête s'est faite dans le quartier Bacalan au nord de Bordeaux. Ce territoire semble intéressant du point de vue de notre sujet. En effet, il s'agit d'un ancien quartier ouvrier ayant une forte histoire avec l'intégration et l'accueil des étrangers. Le tissu associatif y est très riche et ce quartier a une profonde et ancienne tradition de l'entraide¹.

¹ Source : <http://journal-bacalan.fr/wp-content/uploads/2016/03/histoire-bacalan.pdf> (consulté le 10/04/21)

Récemment, la ville de Bordeaux a renommé ces quartiers et les a regroupés. Bacalan fait donc partie du quartier Bordeaux Maritime qui regroupe Bordeaux Lac, Grand Parc et les Aubiers. Les données de 2019 de l'INSEE comptabilisent 1 543 habitants². Il est le quartier le plus étendu avec une population dense au nord de la ville, comme nous pouvons le voir dans les cartes ci-dessous :

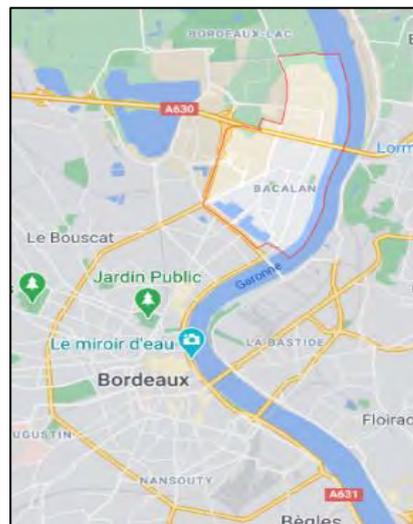


Figure 1 à gauche : quartier Bordeaux Maritime et figure 2 à droite : Plan du quartier Bacalan³

Concernant la répartition globale de la population par sexe et âge, les chiffres de l'INSEE montrent une part de 48,5% d'hommes et 51,5% de femmes. Les chiffres donnent 34,1% de moins de 25 ans et 20,01% de plus de 60 ans. L'indice de jeunesse du quartier est de 1,5 alors qu'en comparaison, celui de la commune de Bordeaux est de 1,2. Ces statistiques permettent de montrer une population plus jeune.

Toujours d'après les chiffres de l'INSEE, la part d'étrangers dans le quartier est de 18,5%⁴. Parmi le pourcentage de femmes recensées dans la population, 18,1% sont étrangères. La commune de Bordeaux a un taux d'étrangers à 9%, ce chiffre nous permet de déduire que la part d'étrangers à Bacalan est plus importante. Ce taux est également en augmentation par rapport aux années précédentes.

²Ce chiffre date du recensement de la population de 2013 publié dans la version de 2019 : https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/75_QP033011_DEMO_2019.pdf (consulté le 24/05/2021).

³Sources des images : https://www.google.com/maps?client=firefox-b-d&q=CARTE+QUARTIER+BACALAN&um=1&ie=UTF-8&sa=X&ved=2ahUKewig29zS4ofyAhWQx4UKHVBgCaYQ_AUoAXoECAEQAw et <https://www.bordeaux.fr/p63938/huit-quartiers-pour-vous> (consulté le 24/05/2021).

⁴ Estimation démographique de 2016 issue du rapport datant du 16 juillet 2020 (consulté le 12/04/21).

Le rapport annuel de 2011 de l'observatoire Girondin de la précarité et de la pauvreté (O.G.P.P) a rapporté dans ces conclusions sur différents quartiers dont celui de Bacalan, un nombre important de personnes qui vivent dans des logements suroccupés et qui sont des bénéficiaires de la Couverture Médicale Universelle (CMU). D'après cette enquête cela touche principalement les enfants et les jeunes adultes. Cette constatation témoigne d'une vulnérabilité d'une partie des familles dans ce territoire⁵.

D'après les chiffres de l'INSEE, le taux de pauvreté de la population de Bacalan s'élève à 35,3% en 2017 et est en augmentation⁶. Le nombre de familles qui perçoivent des allocations de la Caisse d'Assurance Familiale (CAF) est également important. Sur 1543 habitants, 549 perçoivent au moins une allocation de la CAF (chiffre de l'année 2018 de l'INSEE).

Un autre indicateur de précarité est celui de l'insertion professionnelle. Le taux d'emploi des étrangers de 15 à 64 ans est de 40,5% d'après les estimations démographiques de 2016. Parmi les emplois, 32,3% des étrangers ont un emploi précaire. Concernant les demandeurs d'emploi, les statistiques rapportent que 40% sont étrangers. Le taux de demandeurs d'emploi en 2020 dans le quartier est aussi en évolution⁷.

Ces chiffres, mis en perspective avec la réalité que nous pouvons observer dans notre pratique professionnelle, semblent cohérents. Néanmoins, les chiffres de l'INSEE datent un peu. Il serait intéressant d'observer la publication des résultats des recensements de l'année 2020 où nous pouvons supposer une augmentation de la précarité causée par la crise sanitaire du Covid-19. Effectivement, les associations de quartiers ont pu observer un bond assez conséquent dans la demande d'aide concernant les démarches CAF et d'aide alimentaire⁸.

⁵ Plus de précisions sur les résultats de cette enquête dans le rapport : <https://www.gironde.fr/sites/default/files/2018-03/RAPPORT%20annuel%20OGPP%202011.pdf> (consulté le 24/05/2021).

⁶ Source : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP033011> (consulté le 24/05/2021).

⁷ Source : <https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP033011> (consulté le 24/05/2021).

⁸ Cette information provient d'observations faite directement sur le terrain, et des discussions eues avec les acteurs chargés d'aide administratives et alimentaires.

Concernant les écoles du 1^{er} degré recensées par l'INSEE avec les données de la DEPP, le nombre d'écoliers et la part d'enfants migrants sur ce quartier n'est pas disponible⁹. Cependant, Bacalan fait partie des six quartiers prioritaires de la ville de Bordeaux. Le fait d'être en quartier prioritaire a un impact sur les actions associatives et sur la politique de la ville¹⁰.

1.2 Les acteurs

D'après le site du ministère de l'immigration, quatre acteurs œuvrent pour l'intégration des migrants : l'OFII (Office français de l'intégration et de l'immigration), le réseau des services de l'Etat dans les territoires, les collectivités territoriales et les associations. L'ensemble de ces acteurs n'ont pas les mêmes buts mais collaborent entre eux. Effectivement, selon Isabelle Rigoni : « Acteurs socio-éducatifs, institutionnels ou associatifs ne représentent pas les mêmes intérêts mais sont amenés à se rencontrer et à collaborer sur le terrain » (2020, p.144). De plus, les acteurs sont multiples et très variés, les champs d'interventions des acteurs associatifs sont « nombreux et protéiformes » (Rigoni, 2020 ; p.147). Le secteur associatif tient un rôle important pour l'intégration des personnes étrangères primo-arrivantes¹¹ et met en œuvre une partie de la politique d'accueil et d'intégration. Selon les propos du juriste Robert Lafore : « Les groupements associatifs ont occupé le terrain social et n'ont cessé d'inventer des formes diverses et mouvantes prises par l'action sociale dans le cadre du modèle assistanciel français, d'où la place qui leur a été concédée et ou reconnue par les pouvoirs publics » (2010, p. 65).

Le quartier Bordeaux-Maritime Bacalan a un tissu associatif important. De nombreuses structures à but non lucratif de loi 1901 gravitent autour des institutions pour aider les habitants du quartier. Le quartier dispose d'une mairie de quartier qui s'implique dans la gestion des associations. Dans cette étude, nous nous sommes intéressée aux associations et non pas aux organismes rattachés à l'Education Nationale car les actions que nous avons observées sont menées par des structures associatives.

⁹ Source : https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/75_QP033011_EDUC_2017.pdf (consulté le 24/05/2021).

¹⁰ Source : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville> (consulté le 24/05/2021).

¹¹ Source : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/Les-acteurs-de-l-integration> (consulté le 11/12/2020).

Il est important de souligner qu'il existe une multitude d'acteurs, allant des petites associations aux collectifs citoyens, centres d'animations et centres sociaux. Nous ne traiterons pas de tous les acteurs dans cette recherche, mais il est important de mettre en perspective et nuancer nos données d'enquête qui représente seulement un échantillon.

En observant ces différents acteurs travaillant ensemble ou côte à côte, nous nous sommes interrogés sur leurs façons de collaborer. Pour connaître le fonctionnement et les points de vue de différentes structures, nous avons élaboré une enquête de terrain par entretien.

1.3 Les entretiens

L'enquête a été menée auprès de différents acteurs. Les acteurs contactés faisaient partie soit de structures associatives soit d'institutions scolaires. Une quinzaine d'acteurs ont été contactés et 7 entretiens semi-directifs ont été réalisés entre janvier et mars 2021. Ces entretiens ont duré entre 30 min et 1h. Ils ont été faits sur le lieu de travail des enquêtés et ont tous été enregistrés avec accords préalables.

Des entretiens dans le contexte scolaire ont été réalisés auprès d'écoles de l'éducation nationale du 1^{er} degré. Ces établissements ont été choisis pour deux principales raisons : la première car les problématiques d'inclusion scolaire ne semblent pas être les mêmes entre les écoles maternelles et élémentaires que le secondaire, et qu'il nous paraissait mieux de traiter l'un ou l'autre. La deuxième raison est que les premières actions que nous avons observées ont eu lieu dans le 1^{er} degré. Bien qu'au début de la recherche, nous souhaitions traiter également des actions du 2nd degrés mais peu à peu le 1^{er} degré s'est imposé car les familles rencontrées pour cette enquête avaient principalement des enfants en maternelle ou élémentaire.

D'un autre côté, des entretiens ont été réalisés auprès de représentants d'associations, médiateurs, salariés associatifs ou bénévoles.

Les tableaux ci-dessous vont présenter les acteurs et les entretiens menés. Le premier présente les entretiens des acteurs de structures associatives et le second les entretiens réalisés auprès des directeurs d'établissements scolaires.

Tableau n° 1 : Enquêtés des structures associatives

Afin de préserver l'anonymat des personnes, tous les prénoms et noms de structures ont été modifiés et anonymisés.

N° de l'entretien	Identité/statut	Type de la structure	Modalité de l'entretien	Points principaux abordés
N°1	Asma, Médiatrice sociale	Association loi 1901	45 min , face à face, sur lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Le café des parents - L'Accompagnement des familles - Les relations interprofessionnelles
N°2	Aroun, Médiateur	Organisme de médiation ¹²	40min, face à face, sur lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Le quartier et l'accompagnement de ces habitants par les associations
N°3	Camille, Médiatrice	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de l'accompagnement - La médiation dans le quartier
N°4	Issa, Accompagnateur à la scolarité	Association loi 1901	45 min, face à face, sur lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Les relations avec l'école - L'accompagnement à la scolarité des familles
N°5	Manon, Accompagnatrice à la scolarité	Association loi 1901	30 min, face à face, sur lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement à la scolarité des familles - Enjeux et impacts des actions sur les établissements scolaires
N°6	Marc, Représentant associatif	Association loi 1901	Diverses discussions informelles sur lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions associatives et les relations entre les acteurs

¹² Il s'agit d'un groupement d'intérêt public : <https://www.economie.gouv.fr/daj/gip> (consulté le 24/05/2021)

Tableau n°2 : entretien auprès de chefs d'établissements scolaires :

Sur les 4 écoles primaires du quartier, nous avons pu rencontrer deux chefs d'établissements¹³ dans le cadre d'un entretien formel et enregistré. Comme les acteurs associatifs afin de conserver l'anonymat des personnes et des écoles les noms sont anonymisés.

N° de l'entretien	Identité/statut	Etablissement	Modalités d'entretien	Points principaux abordés
N°7	Pierre, directeur d'établissement scolaire	Elémentaire et maternelle REP+	1h, face à face, à l'école	<ul style="list-style-type: none">- Les enjeux de l'accompagnement- Les relations entre les associations et l'école- Les actions réalisées
N°8	Sophie, Directrice d'établissement scolaire	Maternelle REP+	45 min, face à face, à l'école	<ul style="list-style-type: none">- L'impact des actions- Les enjeux pour les familles- La collaboration entre les associations et les écoles du quartier- Le café des parents

Le directeur et la directrice que nous avons rencontrés nous ont confié également être impliqués dans des associations sociales du quartier. Dans les entretiens, des ponts étaient fait entre leur travail en tant qu'enseignant/directeur mais également en tant que bénévole ou représentant associatif.

Tous les entretiens se sont bien déroulés. Ils ont été riches, l'engagement et l'enthousiasme des enquêtés s'est fait sentir. Tous semblaient apprécier la discussion et le sujet. Diverses discussions parallèles aux questions ont pu émerger, notamment sur le cas des populations itinérantes et du voyage et les enjeux de les accompagner. Des discussions sur le quartier et ces différences avec les autres quartiers ont aussi eu lieu. Tous les acteurs

¹³ Une troisième école a été rencontrée dans un contexte hors entretien. En effet, travaillant avec cette directrice pour des ateliers, afin d'éviter les biais, seulement de l'observation a été faite.

nous ont confié trouver le tissu associatif très riche. Un « esprit village » a aussi été relevé plusieurs fois par les enquêtés¹⁴.

Concernant le contenu de ces entretiens, nous avons réalisé une grille d'enquête¹⁵ reprenant nos problématiques et hypothèses de départ. Cette grille d'enquête est complète pour correspondre à chaque acteur. Trois questions principales ont mené chaque entretien : que font les associations pour l'inclusion scolaire des familles migrantes ? Quelles sont les relations entre les acteurs et l'école et quelles collaborations avec l'école ? Et quels sont les impacts de ces actions ?

Selon les entretiens, en suivant le contenu et les problématiques, les questions étaient sélectionnées et adaptées selon le déroulement de l'entretien. Les acteurs étant hétérogènes, les questions choisies n'ont pas été formulé de la même manière d'un acteur à l'autre. Néanmoins les grandes lignes de la grille étaient suivies. S'agissant d'entretiens semi-directifs, les acteurs étaient libres de raconter d'autres choses et d'expliquer leur point de vue. Une réorientation était faite quand le sujet était trop éloigné. L'objectif fut vraiment de recueillir les actions et les missions des personnes.

D'abord, la première partie de l'entretien servait à comprendre l'acteur rencontré, son rôle, sa position et ses missions. S'il faisait partie d'un dispositif ou d'une action précise, nous demandions à connaître l'organisation et le fonctionnement de celui-ci. Ensuite, la deuxième partie concernait les relations entre les acteurs. Nous avons cherché par nos questions à comprendre comment les acteurs fonctionnaient entre eux pour mettre en place toutes leurs actions. Finalement, la troisième partie de l'entretien portait sur leur avis sur les actions. Nous avons collecté des témoignages sur l'impact et les avancés que le travail associatif a sur le quartier dans le cadre de l'inclusion scolaire. Enfin, nous avons échangé sur les relations avec les familles, les difficultés et les freins entre les structures et l'école.

En dehors du cadre des entretiens semi-directifs, nous avons également observé d'autres structures associatives et des actions concrètes. Nous avons aussi rencontré des familles et des acteurs lors d'un café des parents. Lors de cette rencontre, nous avons pu

¹⁴ Voir Partie 2, p.21.

¹⁵ La grille d'entretien complète disponible en Annexe 1 et 2 à la fin de ce mémoire (p.41 et 42).

échanger avec une psychologue scolaire du RASED et des délégués parents d'élèves. Toutes ces rencontres de familles migrantes et d'acteurs ont été complémentaires aux entretiens.

Ensuite, nous avons échangé avec les familles prise en charge dans notre structure, des mères ayant leurs enfants dans les écoles où les entretiens étaient menés. Ces échanges ont permis d'avoir le retour sur les actions. Les difficultés de langues et les biais en étant considérée comme leur enseignante ne nous a pas permis de faire des entretiens formels mais plutôt des discussions, observations et retour d'expériences.

Les familles que nous avons rencontrées pour cette enquête de terrain sont migrantes et plus particulièrement réfugiés ou demandeurs d'asile. Nous avons ciblé plus particulièrement les familles primo-arrivantes¹⁶. Ce terme désigne des personnes étrangères en situation régulière concernant leur droit de séjour et qui ont signées un Contrat d'intégration républicaine (CIR). Elles sont sur le quartier en moyenne depuis deux et trois ans et peuvent être arrivées pour diverses raisons liés à l'emploi, au logement ou au regroupement familial.

D'autre part, notre rôle professionnel a permis de pouvoir observer avec une certaine neutralité et objectivité. Effectivement, n'étant pas familière avec ce sujet avant de l'étudier, nous avons pu se présenter comme une personne qui cherchait à découvrir et à comprendre l'organisation. Nous avons essayé au maximum de rester dans une objectivité et de se détacher du prisme central de notre statut et structure.

2. Définir : « Inclusion Scolaire » et « Accompagnement »

Maintenant que nous avons présenté notre cadre méthodologique nous allons présenter le contexte théorique. Les acteurs présentés œuvrent tous à des niveaux différents à la mise en œuvre d'action pour accompagner les familles à la scolarité. Nous allons proposer une définition de la notion « d'accompagnement ». Et nous définirons

¹⁶ Source : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/governance/france?lang=fr> (consulté le 21/07/2021)

« l'intégration » et « l'inclusion ». L'inclusion étant un terme vaste nous présenterons plus particulièrement l'inclusion scolaire, volet que nous étudions.

2.1 « Intégration » et « Inclusion Scolaire »

Comme l'exprime Thomas Scandellari (2018, p.3), « l'intégration » est une notion complexe à définir. L'intégration est liée aux politiques publiques de maîtrise des flux migratoires (Costa-Lascoux, 2006) et revient aux conceptions de chaque Etat-Nation (Costa-Lascoux, 2006, p.1).

En sociologie, l'intégration désigne un objectif et un enjeu politique (Tiberj, 2014). Il s'agit du processus que fait un individu pour prendre sa place dans la société. Ce processus implique l'apprentissage des valeurs et des normes sociétales. D'après Emile Durkheim (1958), l'intégration peut se définir comme « une fabrique des futurs citoyens ».

Il faut distinguer l'intégration de l'assimilation, qui induit une intégration par l'effacement de sa culture au profit de celle dominante (Costa-Lascoux, 2006, p.2). Même si elle concerne toute la société, elle est utilisée pour désigner les populations immigrées (Tiberj, 2014). La notion engendre donc de nombreux malentendus et des dévalorisations ou valorisations selon les cas (Costa-Lascoux, 2006, p.2). Jacqueline Costa-Lascoux s'interroge sur le « paradoxe sur rejet de l'idée d'intégration, d'un côté et de sa valorisation de l'autre » (2006).

Dans le domaine scolaire, il y a eu un glissement sémantique entre « intégration scolaire » et « scolarisation » dans la loi de 2005 vers l'usage d' « inclusion ». En effet, cette notion est plutôt récente, elle s'est banalisée à partir des années 2000 (Galasso-Chaudet ; Chaudet, 2015, p.127). Au départ, le terme inclusion est apparu pour répondre aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap. Bien qu'à l'oral le terme inclusion, dans le champ scolaire, soit véhiculé dès les années 2000, il ne figure pas dans les textes juridiques ni dans la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »¹⁷. Les termes « intégration » et « inclusion » ne

¹⁷Source de la loi : <https://handicap.gouv.fr/vivre-avec-un-handicap/handicap-accessibilite-et-deplacement/article/loi-du-11-fevrier-2005> (consulté le 24/07/2021)

sont pas explicitement écrits mais les textes suggèrent l'idée d'inclusion par l'obligation de l'instruction scolaire pour tous¹⁸. Le concept d'inclusion est accolé à l'école (Bisson-Vaivren ; Klépal, 2020, p.7) pour tous les élèves aux besoins particuliers. Cependant, les élèves allophones ont des besoins propres :

« Histoires singulières, autres cultures, autres langues, ces élèves ont leurs compétences propres mais aussi leurs fragilités et ils doivent avancer malgré les contraintes d'un cadre de vie souvent précaire et les obstacles linguistiques, freins à l'entrée dans les apprentissages scolaires » (Bisson-Vaivren ; Klépal, 2020, p.8)

Le ministère de l'éducation met en place une « école inclusive » pour répondre à tous les besoins éducatifs particuliers des élèves. Pour les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV), l'Etat a pour objectif de prendre en compte leurs besoins notamment concernant l'apprentissage de la langue française. Face à l'augmentation des EANA, d'après les données de la DEPP¹⁹ et pour répondre institutionnellement, l'Etat a mis en place de nouveaux services tels que les CASNAV²⁰ et les UPE2A (Mendonça Diaz ; Rigoni, 2019, p.49). Ce sont des unités pédagogiques d'accueil réservées aux EANA depuis moins de deux ans qui n'ont pas été scolarisés ou très peu avant leurs arrivés. Les classes UPE2A sont proposées de l'école élémentaire jusqu'au lycée²¹. Ils sont mis en place au sein de certains établissements avec des temps d'inclusions dans des classes de référence. Ce sont 64 350 élèves EANA scolarisés en 2017-2018 qui ont bénéficiés d'un soutien linguistique et de dispositif de lutte contre décrochage scolaire²².

Cependant, les parcours scolaires des enfants EANA sont hétérogènes (Mendonça Diaz ; Rigoni, 2019, p.50). L'expérience migratoire impacte les apprentissages scolaires. Il existe également une tension entre les politiques d'asiles et l'obligation scolaire où l'on passe « du soutien à l'enfant au soutien à la famille » (Mendonça Diaz ; Rigoni, 2019, p.61).

¹⁸ Légiféré par le code de l'éducation, Article L131-1 : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006166564/ (consulté le 23/07/2021)

¹⁹ DEPP : la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

²⁰ CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

²¹ Source du dispositif UPE2A : <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrives-et-des-enfants-issus-de-familles-4823> (consulté 20/07/2021)

²² Source : <https://www.education.gouv.fr/64-350-eleves-allophones-nouvellement-arrives-en-2017-2018-8-sur-10-etaient-deja-scolarises-4913> (consulté le 23/07/2021)

Le contexte migratoire et les différentes situations des parcours ont un impact sur la scolarisation des enfants : « les conditions de séjour sont telles qu'elles finissent par avoir des conséquences sur la scolarité, que la demande d'asile soit acceptée, et à plus forte raison rejetée, avant que se poursuivent de longues démarches » (Mendonça Diaz ; Rigoni, 2019, p.62).

Par conséquent, le personnel éducatif doit parfois aller au-delà de ses missions d'enseignement pour accompagner les familles. C'est donc tout un réseau d'acteur qui accompagnent les familles dans le but de garantir et de soutenir la scolarité de leurs enfants. L'ensemble associatif et les collectifs tiennent une place importante pour l'accès à la scolarisation et l'éducation des jeunes (Rigoni, 2020, p.148).

2.2 « Accompagnement » des familles migrantes

Que signifie la notion d'« accompagnement » ? Le CNRTL définit l'accompagnement comme une « action ou fonction consistant à accompagner quelqu'un ». Le mot « accompagner » est défini par l'idée de mouvement, et d'idée de déplacement²³. Selon cette définition, le terme renvoie à l'idée de guider une personne vers quelque chose.

Dans le secteur du social, ce terme est très utilisé et a été popularisé depuis une vingtaine d'années (Gagnon ; Moulin et Eysermann, 2011, p.91). De fait, ce terme est très présent dans l'usage professionnel, nous l'entendons par les travailleurs sociaux, et différents partenaires. Il est omniprésent lorsqu'on parle de nos missions envers les populations migrantes. Nous l'entendons aussi accolé à la notion de scolarité, à travers le pan des « accompagnements à la scolarité ».

Pour les auteurs Gagon, Moulin et Eysermann (2011) l'accompagnement c'est d'abord « prendre soin ». Historiquement, l'accompagnement désigne les soins et les besoins vitaux. C'est-à-dire, considérer l'accompagnement comme un aide et une attention aux obstacles de la vie quotidienne comme l'habillement, la santé et l'alimentation. C'est donc une approche globale qui est menée. Ensuite le mot accompagnement est

²³Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/accompagner> et <https://www.cnrtl.fr/definition/accompagnement> (consulté le 19/04/2021).

fréquemment employé dans le cadre scolaire. Il s'agit de « soutenir les élèves en difficultés » et d'amener vers l'autonomie. Enfin, un des troisièmes points, c'est l'insertion par l'emploi où l'accompagnement désigne « accompagner dans la recherche d'emploi ». En définitive, pour ces auteurs, l'accompagnement « vise certes l'autonomie, mais aussi une conformité sociale » (Gagnon, Moulin et Eysermann, 2011, p.91-p.104).

Concernant l'intervention sociale des familles en situation irrégulière l'auteur Frédéric Ballière (2016) évoque dans ces travaux la singularité de ces interventions. Il évoque une transformation des politiques et du secteur social ces dernières années qui, ajouté à une augmentation de la précarité, a conduit à transformer les interventions sociales. Avec le durcissement des politiques d'asiles qui a changé les pratiques des acteurs, l'auteur s'est interrogé sur la manière dont les personnes accompagnées peuvent s'investir dans leur projet d'intégration lorsqu'il se fait dans un contexte de vulnérabilité des personnes.

Sur le terrain de Bacalan, les acteurs rencontrés évoquent souvent le terme accompagner avec celui d'orienter. Orienter vers les structures institutionnelles est une des missions des médiateurs et des acteurs associatifs. Les limites sont parfois floues et le travail peut dépasser des missions pour répondre à des enjeux moraux (Ballière, 2016).

3. Les enjeux de l'accompagnement des familles migrantes

Après avoir défini les différentes notions, nous allons présenter dans cette partie les enjeux de l'accompagnement des familles en situation migratoire. Ces enjeux sont présentés à partir des réponses aux entretiens réalisés. Cependant, les enjeux sont nombreux et différents en fonction du public reçu. Les objectifs peuvent également être perçus différemment selon les familles, l'Education Nationale, les institutions et les associations. Ici, nous nous basons sur ceux tirés des entretiens.

3.1 Les enjeux pour les familles

D'après un des médiateurs rencontrés, les enjeux dépendent de la date d'arrivée des familles en France²⁴. Pour les familles primo-arrivantes, les enjeux ne sont pas les mêmes que les familles étant installées depuis quelques années déjà. Dans ce mémoire, nous nous intéressons principalement aux familles dont le parcours migratoire et leur arrivée sont récentes²⁵. Quatre enjeux principaux sont revenus dans les entretiens : l'accès au droit, la langue, la scolarité et le lien social et culturel.

La barrière de la langue est un point central cité par tous les acteurs rencontrés, autant du côté des établissements scolaires que des acteurs associatifs. En effet, pour les familles primo-arrivantes, l'apprentissage de la langue française est un enjeu principal. Elles ont besoin de se faire comprendre, de pouvoir s'exprimer et de pouvoir être autonome dans les tâches du quotidien. C'est également un point important pour les démarches administratives notamment pour l'accès aux droits et le renouvellement des titres de séjours. Par exemple, les apprenants de notre structure demandent régulièrement des attestations de formations linguistiques pour les ajouter à leurs différents dossiers administratifs.

Comme l'exprime Hervé Adami et Véronique Leclercq (2012), chercheurs dans le domaine de l'intégration linguistique des migrants, l'accès aux formations linguistiques n'est pas direct. L'acquisition de la langue se fait en milieu naturel ou social avant d'accéder à des formations. Les adultes migrants n'ont pas accès dès leur arrivée à des formations linguistiques, ils apprennent « sur le tas ». Les formations délivrées par les institutions sont données après plusieurs années sur le territoire (Adami ; Leclercq, 2012, p.15).

Des formations sont délivrées par l'Etat pour les signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR). Toutes les familles que nous rencontrons n'en bénéficient pas. Comme certaines mères de familles qui, faute de garde d'enfant, ne peuvent s'y rendre. C'est pourquoi beaucoup cherchent des places libres dans les cours dispensés par des associations de quartier, des organismes de formation ou centres sociaux. À Bordeaux les familles peuvent être orientées par la plateforme de lutte contre l'illettrisme qui est chargée de coordonner les formations linguistiques et alphabétisation dans le département²⁶.

²⁴ Voir partie 1, 1.3, entretien n°8, p10

²⁵ Voir Partie 1.1 et 1.3.

²⁶ <https://www.clap-so.org/les-secteurs/dplai/> (consulté le 01/07/2021)

Avec les difficultés linguistiques, les démarches administratives sont également un obstacle. Ces démarches concernent les titres de séjours, l'accès aux soins, au logement, à l'administratif. Le besoin en aide administrative est d'autant plus important pour les non-francophones :

Il y a [un besoin] pour les non-francophones en général et les primo-arrivants en particulier qui est l'aide administrative, et c'est avec le Covid quelque chose qu'on continu, et ça il y a une sollicitation très très forte de beaucoup d'habitants. Ceux qui ont des difficultés à l'écrit, ceux qui ne savent pas lire et en l'occurrence ceux qui ne parle pas français. Et ils sont très nombreux chaque semaine. Pour faire les papiers, pôle emploi, la CAF, Amélie. Pour ce besoin à l'occasion on peut être amené à envoyer à [nom de l'association]. – *Pierre, directeur école maternelle, entretien n°7*

Pour les familles migrantes, l'accompagnement administratif observé tourne autour de ces champs principaux : la santé, la scolarité et l'accès aux droits de séjour. L'accompagnement aux démarches administratives est souvent de longue durée. L'objectif est de donner les ressources et d'orienter vers l'autonomie. Tous ces besoins dépendent d'une personne à l'autre et du contexte de chacun.

Ensuite, un des enjeux importants est celui de la scolarité. Comme nous l'avons vu en définissant le terme « inclusion scolaire », la scolarité est obligatoire et est un droit en France à partir de trois ans. Une médiatrice accompagnant des familles migrantes à la scolarité explique que les besoins concernant la scolarisation des enfants sont variés :

J'accompagne dans le cadre du PRE, dans le cadre de l'accompagnement administratif et si besoin au-delà, c'est-à-dire pour les besoins vestimentaires, alimentaires et aussi pour l'intégration sur le territoire de Bacalan. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

L'inscription scolaire n'est donc pas le seul besoin des familles et ils varient selon les périodes de l'année :

C'est par vague [les actions]. En période de vacances scolaires c'est calme et quand la rentrée approche ça recommence et après ça se repose et après il y a une autre vague. Par exemple là au mois de mars il y a une vague et après ça s'apaisera au mois d'avril car il y aura les vacances. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Par ailleurs, pour les mères qui prennent des cours de français, le besoin porte souvent sur de la traduction de certains documents pour être rassurées. Régulièrement, une mère que nous accompagnons vient demander de l'aide pour traduire des documents scolaires. Cette apprenante a un bon niveau de français, mais elle doute et craint de passer à côté d'un document important. Pourtant les papiers qu'elle apporte ne sont pas toujours urgents et ne nécessitent systématiquement pas de retour, il peut s'agir de compte rendu de conseil de classe, ou simplement d'un sondage. L'implication de cette mère pour la scolarité de ces enfants est très importante, étant en procédure de recours pour régulariser ses documents de séjour, leur scolarité et son bon déroulement est primordial pour elle. L'enjeu est donc pour les acteurs de travailler aussi sur la confiance.

Un dernier enjeu, tout aussi important est celui du lien social et culturel. Pour Camille qui travaille avec un public principalement de jeunes mais qui rencontre également les familles, l'enjeu de l'accès à la culture est très important :

L'enjeu est aussi de s'adapter à la culture occidentale parce qu'il y en a plein qui n'ont pas les mêmes façons de vivre. Donc on les accompagne dans l'assimilation entre guillemet, de comment ça se passe en France, les démarches qu'il faut faire pour accéder à la culture, à l'école, aux loisirs – *Camille, médiatrice, entretien n°3*

Effectivement, les activités extra-scolaires sont importantes dans la réussite éducative comme le rappelle Sophie à l'école :

Il y a aussi, bon nous on est centré sur le scolaire mais quand on parle de réussite éducative c'est le scolaire mais c'est aussi l'accès aux loisirs, aux sports... le relai [avec les autres structures] permet de trouver des moyens pour ces enfants, de ne pas rester isolé parce que leurs parents sont pas pour l'instant en connaissance. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°8*

Ainsi, le travail des acteurs associatifs va aussi tendre à répondre à ce besoin et à proposer par exemple des loisirs aux enfants et aux familles.

3.2 Les enjeux pour l'école

Pour l'établissement scolaire, un des enjeux est le lien avec les familles. L'objectif est de créer des relations de confiance et de pouvoir communiquer avec les parents. Pour

résoudre certains problèmes liés à la langue, les chefs d'établissements font appel à des interprètes ou les accompagnants de ces familles. L'enjeu de la compréhension est important pour éviter certaines ambiguïtés ou problèmes de compréhension entre les familles et l'école. Comme en témoigne une médiatrice :

Je suis là pour traduire ou expliquer quand la directrice ne comprend pas parce le parent n'a pas compris dans quel sens. Voilà parce que des fois il y a des ambiguïtés. Ou alors il y a des choses qui se disent et ça part dans un sens et les parents s'imaginent autre chose, alors moi je suis plutôt là pour apaiser et temporiser les choses et pour expliquer dans le mieux des cas. Et aussi pour expliquer quand il y a des problèmes avec les enfants c'est à dire par exemple dans la famille il y a un problème et je suis sollicitée par le RASED, par la directrice, par le PRE par la mairie ou par les associations. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Un autre point selon une directrice est d'avoir un appui vers qui se tourner pour orienter les familles en difficultés. L'enjeu pour le personnel éducatif est la réussite des enfants et que tous les enfants puissent venir à l'école. Ce qui se passe à la maison ayant un impact sur la scolarité des enfants, les directeurs d'écoles veillent aussi à la situation des familles.

La scolarité des enfants étant obligatoire dès l'âge de 3 ans, pour certaines familles primo-arrivantes l'entrée en maternelle peut être délicate. En effet, la maternelle dans certains pays d'origine des familles n'existant pas, cela peut impliquer des difficultés à faire venir les enfants à l'école comme en témoigne une directrice d'école :

C'est difficile pour certaines familles de confier des enfants aussi jeunes à des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ce sont aussi des médiations qu'on peut travailler avec les associations qui permettent même avant l'âge de 3 ans, de visiter l'école et de mettre en lien avec les acteurs, afin de faciliter le passage quand les familles sont déjà là. Quand elle arrive après, c'est de l'accompagnement sur le moment. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°8*

Ce petit extrait montre en quoi les acteurs ont conscience de l'enjeu de la scolarité et du besoin de rassurer les parents pour qu'ils soient en confiance avec le fait de laisser leurs enfants à l'école.

Enfin, pour les établissements en REP+ dont fait partie Bacalan, le travail en réseaux avec les acteurs associatifs est inscrit dans le référentiel de l'éducation prioritaire de la politique de la ville²⁷. Mener des actions et orienter les familles vers les structures associatives répond aux besoins du troisième pilier de ce référentiel : « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ».

3.3 Les enjeux pour les associations

Dans l'accompagnement des familles, le contact avec l'institution scolaire peut être central pour l'accompagnant car « *pour ces enfants et jeunes et souvent aussi pour leur famille, leurs accompagnants ou représentants légaux, l'institution scolaire est, de toutes les institutions françaises, celle qu'ils vont côtoyer le plus souvent et de façon la plus suivie* » (Armagnague-Roucher, 2018, p.46). Il y a donc un véritable enjeu pour les travailleurs sociaux et médiateurs qui accompagnent les familles à avoir un lien avec l'école.

D'après nos entretiens, nous constatons que les enjeux des familles et des écoles sont ceux auxquels les associations tentent de répondre. Les associations, comme nous l'avons vu, peuvent intervenir sur les questions liées à la langue et à l'accès aux démarches administratives. L'enjeu des acteurs rencontrés est de répondre aux besoins et d'accompagner au mieux les familles pour soutenir le travail des chefs d'établissements dans le but de garantir une scolarité aux enfants.

Dans le quartier de Bacalan, les médiateurs appartiennent à des structures associatives ou ils sont envoyés par la mairie de Bordeaux. Ils sont présents notamment pour faire une veille sociale. Les associations emploient dans la plupart des cas des médiateurs ou médiatrices en contrat aidé ou en contrat adulte relais. Tous ces médiateurs sont chargés de missions différentes et ont chacun des rôles et des actions définis. L'objectif dans l'accompagnement restent globalement le même : repérer, écouter, orienter et accompagner au mieux les personnes. Les associations ont aussi des enjeux liés aux financements dont ils bénéficient. Selon leurs accréditations, les actions menées et les enjeux ne seront pas les mêmes²⁸.

²⁷ Lien du référentiel :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/education_prioritaire_et_accompagnement/53/5/referentiel_education_prioritaire_294535.pdf (consulté 20/04/2021)

²⁸ Cette information provient d'une discussion avec un président d'association.

Partie 2 : les actions, les relations et leurs effets

1. Les actions associatives

Malgré la diversité des acteurs, des problématiques et des enjeux, l'objectif est toujours le même : accompagner au mieux la famille et l'enfant dans son intégration et dans sa vie quotidienne. Mais, selon les rôles de chacun, la pratique des acteurs associatifs est différente. Au fur à mesure de notre enquête, nous nous sommes interrogées sur toute cette diversité d'action et des effets que cela a sur le quartier.

L'enquête a parfois donné une impression « d'éparpillement » dans les réponses aux entretiens. Toutes différentes, ces rencontres ont permis de mettre en lumière des pratiques diverses avec des actions différentes. En étudiant et analysant ces entretiens, nous nous sommes rendue compte que les enjeux se rejoignaient et que les objectifs étaient toujours de soutenir les institutions pour accompagner au mieux les familles à l'inclusion scolaire.

A travers cette deuxième partie, nous allons voir toutes ces actions associatives qui se font en dehors ou avec l'école, ayant pour but de soutenir les équipes éducatives. Nous évoquerons seulement les actions que les acteurs rencontrés nous ont présentées et qui ont souhaité nous faire part de leur démarche. L'objectif de cette analyse d'enquête est de comprendre comment les associations gravitent autour de l'école. Également, de voir comment elles arrivent à collaborer pour mener des projets pour impacter l'inclusion des familles migrantes et notamment le bon déroulement de la scolarité des enfants malgré un contexte compliqué lié à la situation migratoire et à la demande d'asile.

1.1 Les différents dispositifs

Certaines actions sont intégrées dans des dispositifs spécifiques. Pour chaque acteur rencontré, nous leur avons demandé de nous décrire leurs implications dans ces dispositifs.

1.1.1 Le Programme de Réussite Educative

Les acteurs que nous avons rencontrés ont souvent cité le programme de réussite éducative (PRE) dans les actions mises en place. Il s'agit d'un dispositif créé en 2005 sous l'égide de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE). Ce dispositif met en place des actions localisées de la maternelle au collège et prend en charge l'accompagnement de la famille d'un enfant repéré « en fragilité ». L'approche met la famille au cœur de l'action pour avoir un champ d'action global. Le dispositif travaille sur quatre axes principaux : l'identification des difficultés de l'enfant, l'établissement d'un diagnostic de la situation, la proposition d'un parcours éducatif adapté et le suivi de l'évolution de l'enfant²⁹. Un des objectifs du PRE est de mettre en relation les acteurs pour répondre à ces 4 missions. Ce dispositif permet également de débloquent les activités extra-scolaires, comme nous l'a expliqué Asma :

On vise les familles qui en ont besoin on essaye d'améliorer le bien-être de la famille pour débloquent aussi les activités sportives et culturelles pour les enfants, pour alléger et améliorer le quotidien des enfants et de la famille en lien avec les directeurs et directrices. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Le PRE permet aussi de coordonner les acteurs entre eux. Pour Manon qui accompagne les familles à la scolarité, réunir tous les acteurs à une importance pour la famille et pour la bonne coordination des actions :

Depuis que le PRE existe, on a des équipes pluridisciplinaires, qui permet que chacun soit autour de la table et que du coup les familles n'oublient pas qu'ils ont un accompagnement ici et là. Car parfois les familles peuvent avoir cette tentation de faire appel à toutes les aides possibles et que parfois si on n'est pas coordonné, on n'a pas le même discours. – *Manon, accompagnatrice à la scolarité, entretien n°5*

Par ailleurs, les chefs d'établissements rencontrés nous ont aussi parlé du PRE concernant l'interprétariat. La question de la langue étant pour eux une problématique récurrente, le PRE peut ainsi financer des interprètes comme nous l'ont rapporté les représentants scolaires. Il peut aussi aider au financement de certains projets. Par exemple,

²⁹Source PRE : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-de-reussite-educative-pre-81> (consulté 05/07/2021)

un projet a été créé pour permettre aux parents allophones de mieux comprendre l'école et de pouvoir échanger avec les acteurs :

Il y a deux trois ans il y avait une grande demande de pouvoir faire un film sans parole de manière à présenter ce qu'est une journée d'école à des familles qui ne savaient pas, la PRE a permis de financer ce projet. Le film est toujours utile pour présenter l'école aux parents. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°6*

1.1.2 L'Ecole Ouverte aux Parents (OEPRE)

Le deuxième dispositif, l' « Ecole Ouverte aux Parents », est organisé en partenariat avec le ministère chargé de l'Education Nationale. Le but est de « favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant. »³⁰. Pour ce faire, des ateliers ou formations sont organisés autour de trois thèmes : l'acquisition du français, les valeurs républicaines de la société française et le fonctionnement de l'école.

Les actions dépendant de chaque établissement scolaire, nous présentons ici le cas à Bordeaux. Une des actions de l'OEPRE que nous avons observée sur notre terrain d'enquête concerne l'apprentissage de la langue française. En effet, des ateliers sociolinguistiques sont proposés dans une école élémentaire du quartier. Nous n'avons pas recensé de témoignage sur ce dispositif à cause de la situation sanitaire puisque sa mise en place fut suspendue en 2020. L'objectif principal y était de faire une place aux parents à l'école, afin de pouvoir inclure les parents dans la vie scolaire de son enfant. D'après nos observations, une des difficultés de ce dispositif est de pérenniser les actions et d'amener les parents dans l'école.

1.2 Focus sur le Café des parents

Lors de notre enquête nous avons observé le « Café des parents ». Cette action permet aussi de relier les familles et les différents acteurs associatifs à l'école. Nous avons choisi de faire de cette action un point d'entrée de notre enquête pour plusieurs raisons : l'action est régulière, elle réunit tous les acteurs et elle était accessible pour de l'observation de terrain.

³⁰ <https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants> (consulté le 08/07/2021)

Il existe des cafés des parents partout en France sous l'égide de structures associatives et ils sont propres à chaque établissement et structure (Rigoni, 2020). Ici, nous parlerons seulement de celui que nous avons observé au sein d'une école du 1^{er} degré.

Le Café des parents est organisé par une structure associative et coordonné par différents acteurs. Ce lieu est un moment privilégié où les acteurs associatifs peuvent rencontrer les parents directement sur l'école. Il permet pour Marc, représentant associatif, « d'initier un échange entre parents et d'amener aussi vers le système scolaire ». Deux à trois cafés des parents ont lieu chaque semaine le matin de 8h15 à 9h30 à l'entrée de trois écoles du quartier. Asma explique que différentes thématiques sont proposées :

Ça peut être par exemple sur la cantine, sur le numérique, sur tout ce qui peut poser problème dans la scolarité des enfants, ou alors tout simplement ça peut être des parents qui vont proposer un thème dans une boîte à idée et ce thème pourra être le sujet de la semaine. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Les parents sont invités à participer à un moment d'échange autour d'un café. Tout au long de l'année différents sujets d'animations sont proposés avec des professionnels :

En tant qu'acteur avec [nom de son collègue médiateur] on essaye d'animer avec un professionnel du sujet. Ça crée des questionnements, les parents adorent ça mais autour d'un café et d'un thé avec une convivialité. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Cette médiatrice a insisté sur la convivialité qui semble être le facteur principal à la réussite du Café des Parents. Cependant, elle déplore qu'avec les restrictions de la crise sanitaire, le café ne puisse pas avoir lieu normalement. Elle a constaté une baisse de participation sans l'offre de boisson chaude. La situation sanitaire rend compliquée les échanges car le cadre n'est pas le même. Néanmoins, des actions continuent d'avoir lieu et la participation des parents demeure encouragée. Nous sommes allées observer comment se déroule ce temps dans une école maternelle. De nos observations, nous avons constaté qu'un travail est fait pour la communication et l'orientation des personnes principalement.

Les échanges dans ce lieu se font naturellement. Certains parents viennent d'eux-mêmes, d'autres sont invités directement par les acteurs sur place dont le personnel

éducatif. Les personnes primo-arrivantes sont ciblées et repérées pour pouvoir les aider à connaître les structures du quartier, également l'école et les ateliers de langue. Selon chaque personne et leurs besoins, une proposition d'orientation est faite. Pour Sophie, directrice de l'école maternelle, le Café des parents permet de libérer la parole des parents :

Au départ, il a été créé parce que les parents avaient du mal à communiquer à l'école et avaient du mal à dire ce qu'ils pensaient à l'école, donc cet espace a été créé pour libérer la parole des parents sans présence des enseignants, simplement avec des médiateurs et petit à petit tout ça est devenu beaucoup plus naturel et aujourd'hui au café des parents on est invité à participer au café à certaines discussions, ça a permis de rétablir la communication entre les parents et l'école. Depuis de nombreuses années ça se passe bien. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°8*

En plus des échanges, le but est aussi de donner une place aux parents à l'école, de les inclure :

Un des enjeux c'est de leur permettre aussi, bon ce café, c'est une des possibilités, d'être intégré aux autres parents de l'école et de pas rester à part, de faire vraiment parti de la vie de l'école, et aussi avec la présence de la médiatrice de pouvoir les orienter vers les structures et de les orienter au mieux. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°6*

Ainsi, ce lieu semble être un véritable lieu d'intégration des parents nouvellement arrivés. Il peut permettre aussi de les orienter vers des cours de langues ou différentes associations.

1.3 Autres actions observées

Dans cette partie nous allons présenter toutes les actions faites par des acteurs du quartier pour accompagner les familles à l'inclusion scolaire. La liste de ces actions n'est pas exhaustive, il s'agit de celles qui nous ont paru les plus pertinentes et que nous avons pu découvrir en temps d'entretien ou en temps d'observation.

1.3.1 Médiation et veille sociale

La médiation n'existe pas seulement dans le cadre du café des parents. En effet d'autres médiateurs gravitent autour et font des actions de veille sociale. Deux médiateurs

chargés de veille sociale dans l'espace public peuvent être amenés à travailler avec des jeunes et familles migrantes. Pour Camille, leurs actions consistent à repérer et à orienter :

On fait le lien, on est un peu comme des médecins généralistes, donc nous on fait un mini diagnostic social, mais par exemple s'il y a des demandes administratives on va rediriger vers une CESF du centre social ou vers une assistante sociale. - *Camille, médiatrice, entretien n°2*

Pour Sophie, les actions de médiations peuvent mettre en confiance les familles :

C'est de la médiation par rapport à l'école quand les familles sont plus en confiance avec la structure que l'école, donc ça peut être de la médiation pour qu'on se rencontre pour que les familles arrivent à venir toutes seules sur l'école. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°6*

Dans nos entretiens, l'idée de lien et de mise en confiance des parents par rapport à l'institution scolaire est beaucoup revenue.

1.3.2 Lutte contre le décrochage scolaire

Par ailleurs, la médiation est aussi utile pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire :

On a mené des actions avec la directrice contre l'absentéisme. Par exemple on est parti vers les parents toquer à leur porte pour savoir pourquoi l'enfant ne venait pas à l'école. C'était un problème vestimentaire ou alimentaire. La timidité ou la honte de ne pas avoir mieux que l'autre rabaisait l'enfant. Il y aussi le décrochage scolaire, donc tout [nos actions] se font dans le but d'aller à l'approche des familles avec le directeur ou la directrice.

Il y a par rapport aux familles qui sont réservées ou pudiques par leur culture, il y a des familles où la scolarité n'est pas la priorité donc tout ça engendre en fait beaucoup de différentes atmosphères. Du coup les enfants ne vont pas à l'école et de fait la directrice mène des actions à travers les médiateurs du quartier. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Les élèves appartenant aux minorités et aux migrations sont, d'après les données de l'OCDE³¹, davantage en décrochage scolaire et en situation d'abandon que ceux « non-migrants » (Bergamashi, 2016, p.15.). L'école constituant un facteur d'intégration, lutter contre le décrochage scolaire est un véritable champ d'action. Les retours sur cette question

³¹Rapport de l'OCDE : <https://www.oecd.org/fr/education/Les-eleves-immigres-et-lecole-avancer-sur-le-chemin-de-lintegration.pdf> (consulté le 15/07/2021)

furent variés, certains acteurs ont expliqué y travailler et faire le lien avec les directeurs d'établissements lorsqu'ils rencontraient une famille avec un problème d'absentéisme scolaire, alors que d'autres acteurs ont expliqué que ce n'était pas dans leurs missions, qu'ils s'assuraient davantage des activités extra-scolaires.

1.3.3 Accompagnement à la scolarité

Outre toutes ces actions menées par des médiateurs, d'autres salariés associatifs œuvrent aussi de différentes manières à l'accompagnement de la scolarité au sein des familles. Il se fait dans différentes associations du quartier avec de l'aide aux devoirs et du suivi à la scolarité. Nous avons rencontré deux acteurs qui travaillent sur l'accompagnement scolaire des familles migrantes. L'association qui les emploie travaille sur tous les domaines de la famille, des questions juridiques aux difficultés scolaires. Leurs interventions se font en amont de l'école. Dans un premier temps, nous leur avons demandé comment il pouvait définir leur poste de travail :

La définition de notre poste, c'est d'intervenir au domicile des parents en relation avec l'enfant par rapport à ce qu'un professionnel de l'environnement de l'enfant a pu repérer, début de décrochage scolaire, problématique de présence pas présente en classe, difficulté de lien, introversion. Des enfants ou adolescents qui commencent ou qui posent problèmes et pour lesquels les procédures internes à l'éducation nationale ou en périphérie avec la MDS, avec les centres sociaux n'a pas forcément porté ces fruits. Du coup nous on n'intervient jamais seul, on intervient sur la demande d'un travailleur social, pour venir dans la sphère familiale et essayer d'identifier qu'est-ce qu'il fait obstacle à la scolarité. – *Manon, accompagnatrice à la scolarité, entretien n°5*

Dans ce cas, nous observons réellement un travail autour de la famille et de la parentalité. Un réel accompagnement est mené ainsi qu'un travail de collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs et sociaux.

1.3.4 Une action associative parents enfants autour de la diversité linguistique

Parallèlement, des associations s'organisent directement avec les parents d'élèves. C'est le cas d'une action menée en école maternelle qui a eu pour but de travailler sur la question des langues et du multilinguisme. Des parents d'élèves soutenus par la directrice et l'équipe de l'établissement ont monté une association pour travailler autour des langues

maternelles qui sont parlées dans les familles. Cette directrice, qui parle à ce moment-là en tant que représentante de cette association, nous explique également que le but est de mettre toutes les langues sur un même pied d'égalité.

Car bien souvent quand on a enfant qui parle anglais tout le monde se dit « oh génial ça va être une chance pour lui » et quand un enfant qui parle roumain, bulgare ou turc on a tendance à se dire ça va être galère alors que non, vraiment le but c'est de mettre toutes les langues sur un même pied d'égalité et de toutes les valoriser. Et donc les mamans se sont emparées d'album de littératures jeunesse, et on s'appuie sur des traductions, et il y a des petits jeux d'éveils à la diversité linguistique qui peuvent être proposé aux enfants soit après l'école soit en séance pendant la classe, ce qui permet en gros de se sentir épauler dans la classe mais aussi de faire de toutes ces différences linguistiques une richesse pour tous. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°8*

Une maman rencontrée lors d'un atelier sociolinguistique nous a confié que cette action lui avait permis de se sentir valorisée et d'échanger avec d'autres personnes. En travaillant autour de l'interculturalité, des actions de ce type ont réellement un impact sur l'investissement des parents au sein de l'école :

Petit à petit de s'investir de cette manière-là, ça permet aux mamans d'être reconnues au sein de l'école et d'avoir moins peur de franchir les portes, de participer aux fêtes de fin d'année, d'accompagner à la scolarité mais aussi nous ce qu'on vise c'est qu'elle puisse se présenter aux élections des parents d'élèves pour avoir une vraie diversité des parents sur l'école. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°6*

1.3.5 Réunion d'information pour public itinérants et parent d'EFIV

Dans l'autre école où nous sommes allés, une action menée par le directeur d'établissement pour les familles a été mise en place. Celle-ci a été spécifiquement pensée pour un public précis : les familles d'élèves EFIV. Cette action a été organisée avec une association de quartier accompagnant les familles dans leurs démarches administratives et proposant des activités socio-culturelles aux jeunes. Pour Pierre, directeur, le besoin premier est linguistique. Pour pallier cette difficulté, des réunions avec un interprète ont été organisées.

Les cours de français c'est un des premiers besoins pour les parents, interprète pour les rdvs, les réunions que l'on a avec les parents. Et on fait parfois, alors pas cette année, des réunions d'information non pas

individuelles mais globales à destination des parents bulgares. On est en rép+ et à ce titre on demande à un médiateur de la DSDN qu'on nous envoie des interprètes pour des réunions. On essaye de faire pour les parents bulgares une réunion en octobre pour qu'ils soient bien au courant du fonctionnement de l'école. – Pierre, directeur école maternelle, entretien n°7

Cette action n'a pas pu être réalisée en 2020 en raison du contexte sanitaire, mais le directeur nous a confié y voir un intérêt chez les parents et souhaiterait réitérer l'expérience. Cela permettrait d'avoir un temps défini où les parents pouvaient poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et également être rassurés et mis en confiance. Cette action bien que ponctuelle semble avoir les mêmes finalités que le café des parents.

2. Les relations entre les différents acteurs

Une de nos problématiques de départ concerne les relations et la collaboration entre les différents acteurs. Comme nous venons de le voir dans la partie précédente les acteurs associatifs mettent en œuvre des actions dans un réseau de partenaires et collaborent entre eux. Nous avons posé la question aux différents enquêtés sur leur avis sur les relations inter-associatives et inter-institutionnelles. La pluriprofessionnalité est un atout, travailler en réseau peut venir d'une volonté de l'école.

Les économistes Francesca Petrella et Nadine Richez-Battesti proposent d'utiliser le terme « gouvernance » pour qualifier toutes les interactions entre les institutions et les associations. Dans le domaine du social, la gouvernance locale suivrait quatre logiques : l'intégration, la normalisation, la médiation ou l'innovation sociale (Petrella, Richez-Battesti, 2012). Ces dernières années, ces interactions ont évolué face à de nouvelles configurations sociétales et il en existe ainsi une multitude possible.

2.1 La collaboration des associations entre-elles

De façon objective et neutre, notre enquête a souhaité comprendre les relations entre les associations de Bacalan-Bordeaux Maritime. Toutes les actions que nous avons mises en lumière plus haut nous ont permis de réaliser que chaque association travaille en collaboration. Les acteurs se rencontrent régulièrement pour s'organiser.

Concernant le Café des parents, même s'il est sous l'égide d'une association, plusieurs associations travaillent main dans la main pour sa mise en œuvre. Asma organise des réunions et des plannings et à l'entendre c'est un véritable enjeu :

Par rapport aux thématiques, on se positionne à une réunion où on essaye de voir quoi, qu'est-ce qu'on fait, qui va faire quoi. Je crée un planning pour les deux mois suivants pour pouvoir générer au niveau associatif que le café des parents est toujours présent. Et démarquer que c'est un dispositif porté par [son association]. Je coordonne et j'invite les différents acteurs à participer. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Une bonne organisation permet ainsi un meilleur accueil des parents et des familles à l'école. Mais comme en témoigne l'extrait ci-dessus, c'est également un moyen de mettre en avant sa structure et de se faire connaître.

Pour l'école, l'enjeu de collaborer est aussi primordial. Concernant l'aide administrative, les directeurs ou enseignants peuvent être sollicités par des familles, donc faire le relai avec les associations est important. Sophie nous explique que ce n'est pas toujours évident car la confiance est d'abord avec l'école. Ainsi un travail de relai est effectué :

Par exemple au niveau de l'école, des fois on a des familles qui viennent nous demander de les aider à remplir des papiers ou à remplir des courriers alors des fois on le fait parce qu'effectivement on peut le faire et puis que quand ils viennent nous voir c'est que la confiance est là. Mais à nous d'être vigilent que ça ne devienne pas le bureau administratif, et donc quand ça se reproduit souvent avec la même famille on réoriente vers [nom de la structure] ou [nom d'une autre structure]. Nous ce qu'on peut faire c'est appeler la personne lui demander si elle peut recevoir et comme ça on passe le lien. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°8*

La collaboration sert donc à faire le lien vers les associations tout en mettant la famille en confiance. A contrario, pour Issa, la collaboration peut aussi venir d'une volonté financière :

Si on n'avait pas cette confiance là avec les travailleurs sociaux on ne serait plus là, il y aurait plus de subventions, c'est clair et net, c'est parce qu'on a cette reconnaissance vis à vis de nos partenaires qu'on continue d'exister. Et qu'on fasse appel à nous pour des situations compliquées, très régulièrement. – *Issa, accompagnant à la scolarité, entretien n°4*

Pour cette structure, la notoriété acquise au fil du temps aide à une meilleure collaboration.

Une de nos questions de grille d'entretien était non seulement de comprendre comment ils réussissent à s'organiser mais également si cela est facile ou non. De nos observations de terrain, nous remarquons que l'aspect logistique et la coordination au sein d'une association prennent une place importante. Gérer, contacter les partenaires pour organiser des projets ou simplement faire du lien prennent du temps mais cela est aussi enrichissant à la fois pour nous acteurs mais également pour les familles. D'après nos entretiens, plus l'accompagnement est clair, plus il y a une cohérence, plus un accompagnement peut bien être effectué.

Bien que tous nos acteurs aient des spécificités différentes et des missions axées différemment selon la structure, ils nous ont confié avoir une collaboration facile et efficiente. Pour Camille, la cohésion dans le quartier est bonne :

Je suis arrivée sur le territoire de Bacalan en mai, et oui franchement, il y a une bonne cohésion, un bon lien entre toutes les assos, tous les partenaires, que ça soit les écoles, le collège, les bailleurs, il y a des liens qui se font, c'est assez fluide de manière générale. – *Camille, médiatrice, entretien n°3*

Et pour une action plus spécifique comme le « café des parents », la collaboration est aussi jugée facile :

La collaboration est facile. Car quand ils entendent café des parents pour eux c'est autre chose car ça implique les usagers. Donc forcément si les associations sont du territoire de Bacalan pour eux c'est un bonus. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Ces points de vues sont confirmés par la directrice rencontrée qui ajoute également qu'il est facile et naturel de travailler en réseau :

Au-delà du fait que sur Bacalan, ça se passe très bien et plutôt naturellement, c'est aussi une obligation institutionnelle d'établir des partenariats sur nos réseaux pour favoriser la réussite des enfants. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°6*

Lors de toutes ces discussions, revenait souvent l'idée de « multitude d'acteurs associatifs ». Nous avons ainsi questionné sur les freins que peuvent éventuellement engendrer cette grande diversité sur le territoire. Il n'y a pas eu de réponse claire d'un côté ou de l'autre, mais plutôt des échanges et réflexions intéressantes. L'organisation de temps de dialogues est nécessaire, comme l'indique une médiatrice :

C'est une qualité et un défaut parce qu'il y a des associations qui s'implantent juste et du coup ça crée des ambiguïtés parce que y a des associations qui font ce que la personne va faire. Il y a du méli-mélo, c'est ça le terme, et du coup il faut remettre à jour à peu près tous les deux ou trois mois et demi pour remettre à jour les sujets à plat et pour dire quelle association fait quoi, qui et pourquoi. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

En effet, les rôles ne sont pas toujours très clairs, et des ambiguïtés peuvent avoir lieu :

Parfois on n'est pas d'accord sur le sujet ou comment ça a été dit et comment on va le faire. Parfois il y a des ambiguïtés où le chef territorial³² doit repositionner la personne. Le rôle des associations n'est pas toujours très clair. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Ces incidents peuvent avoir une incidence sur l'accompagnement des familles. Définir les rôles de chacun est :

Un des points de vigilance, c'est que chacun reste dans son rayon d'action dans lequel il est compétent, et que chacun n'essaye pas d'aller sur des terrains où ils ne sont pas compétents, qu'ils acceptent justement de relayer vers les structures qui, elles, ont en charge cette mission-là. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°8*

2.2 La collaboration des associations et des écoles

Concernant la collaboration entre les acteurs associatifs et institutionnels, nous avons obtenu des réponses assez variées et diverses. Cela semble dépendre des écoles et des

³² Le chef territorial coordonne les actions sur le territoire et est rattaché à la mairie.

structures. Également cela dépend des périodes de l'année, la collaboration est par exemple plus forte en période de rentrée scolaire. Manon, salariée d'une association et qui a comme mission d'accompagner les familles à la scolarité, explique que le dialogue avec l'école n'est pas toujours présent et cela dépend des établissements :

On va plutôt travailler en arrière-chambre pour ramener les parents à l'école. Un rôle un peu de répétiteur. Quand il y a une entrave, comme la langue, on va faire un premier un deuxième essai et ensuite le relai se fait. On essaye d'avoir dans la mesure du possible un contact avec l'école. C'est très aléatoire ça dépend vraiment des équipes. Ça passe par le directeur qui fait le relai, l'enseignant nous appelle, met un mot dans le cahier, il y a mille façons de communiquer. – *Manon, accompagnatrice à la scolarité, entretien n°5*

Elle ajoute plus tard dans l'entretien que le travail est généralement bon et se passe en amont pour faire ensuite le relai. Cet échange est intéressant car les autres médiateurs rencontrés ont confié communiquer seulement avec le ou la directrice. Ici pour Manon les enseignants sont aussi impliqués. Ainsi, la communication entre les acteurs et l'école dépend de l'équipe éducative :

Ce que nous on peut observer, c'est que quand les équipes sont des équipes on arrive à trouver notre place, quand les équipes sont en difficultés, elles ont suffisamment à gérer dans l'école. Pour certains ils vont nous appeler. Quand l'équipe est bancal nous on le perçoit aussi dans le lien qu'on peut avoir. – *Manon, accompagnatrice à la scolarité, entretien n°5*

Pour son collègue, Issa, ayant les mêmes missions et s'occupant aussi de familles primo-arrivantes, l'institution scolaire est bien ouverte aux échanges :

Je pense que l'institution elle-même elle est ouverte, tout est fait pour qu'on puisse échanger rencontrer l'enseignant, les parents, échanger que ce soit à travers le carnet de texte de correspondance, les permanences... Je pense que même au niveau des institutions les choses sont ouvertes. Les portes et les fenêtres sont ouvertes sauf qu'il faut savoir quand est-ce que c'est ouvert ou fermé. – *Issa, accompagnant à la scolarité, entretien n°4*

Un autre chef d'établissement s'est aussi questionné et relève qu'il y a une bonne connaissance du tissu associatif mais parfois il manque de structure dans certains cas :

Collaboration ou chacun pour soi ? C'est ni l'un ni l'autre. On se connaît, il se trouve que les directeurs des quatre écoles et directeurs des structures et des gens de la mairie dans ce quartier sont assez actifs. On sait qu'on existe,

donc ça va plutôt être un coup de téléphone pour une situation que de montrer une action particulière. C'est du cas par cas.

Mais du coup il y a que des choses qu'on fait pas très bien, parce qu'à force de faire, on n'organise pas tout parfaitement. Il peut y avoir des choses qu'on rate parce que c'est pas automatisé. C'est bricolé à chaque fois, on connaît, donc on leur dit faite ci, faite ça. Des fois ça se passe très bien, mais on pourra avoir des choses qui seraient plus structurées en terme d'aide aux non francophone en général.

Il y a des tas d'actions qui se font avec les associations du quartier, on se connaît tous les uns des autres alors selon les années on fait plus ci plus ça, cette année est un peu particulière mais parfois c'est un peu parce qu'on se connaît que les choses se font comme ça. Ça peut manquer de structure, ça veut pas dire qu'on travaille mal mais euh voilà, si quelqu'un arrive, sérieux mais ne connaissant personne bah il n'a pas le petit guide de pour ça il y a telle structure etc. – *Pierre, directeur école élémentaire, entretien n°7*

Il ressort plusieurs choses intéressantes de ce riche extrait d'entretien. Un des points positifs est l'attention que portent les acteurs aux familles et la volonté d'apporter au cas par cas une réponse. Mais également il met en lumière le manque parfois de coordination et de structure entre les acteurs.

En définitive, nous voyons que les rapports socio-institutionnels sont hétérogènes (Rigoni, 2020). D'après nos enquêtés et les témoignages précédemment cités, les rapports sont fluides et naturels. Tous les acteurs locaux sont concernés par l'inclusion socio-scolaire et de fait mettent en place des collaborations souples (Rigoni, 2020, p.151). Les relations entre les acteurs concernés par l'éducation et la scolarité des jeunes migrants respectent les schémas de la sociologie des organisations (Rigoni, 2020, p.154). Les règles sont formelles ou informelles et parfois cela crée des relations d'alliances parmi différents groupes d'acteurs (*idem*).

3. Les effets des actions

Enfin, nous avons cherché à connaître l'impact des actions d'accompagnement des familles à la scolarité. Au fur à mesure, le poids du mot « impact » paraissant fort, nous avons opté pour « effet » pour qualifier les points observés. En effet, notre enquête n'a pas eu lieu sur une temporalité longue ainsi nous pouvons seulement présenter les effets perceptibles et supposer quelques impacts sans faire de conclusions certaines.

Un des premiers effets recensés sur l'établissement scolaire porte sur la communication et la barrière de la langue. Les cours de français et les temps d'échanges avec une médiatrice permettent de rétablir le dialogue entre l'école et la famille. Lorsque la médiatrice peut traduire cela aide également.

Les acteurs associatifs lors des entretiens ont confié le besoin en interprétariat, ainsi lorsque des actions sont menées cela permet de rétablir le dialogue et l'échange entre la famille et l'établissement scolaire.

Au-delà des effets sur la langue, des impacts ont lieu sur les questions culturelles. Les acteurs rencontrés qui nous ont détaillé toutes leurs actions ont permis de mettre en lumière le travail sur l'interculturalité. Derrière chaque action se cache une volonté d'impacter le vivre-ensemble. Comme le résume la médiatrice en répondant à notre question « qu'apporte le café des parents aux familles migrantes ? » :

C'est un échange entre parents et enfants sur le thème de la parentalité mais c'est aussi un échange entre parents et c'est-à-dire l'ouverture d'esprits, comment on peut dire...il y a différentes personnes, diversité culturelle ! Ces échanges interculturels impactent, car les parents ont un autre regard sur leur culture et leur religion. Il y a de tout pour faire un monde. – *Asma, médiatrice, entretien n°1*

Pour avoir un impact sur l'inclusion scolaire et sociale, les médiations et actions de lien social apportent directement, non seulement aux familles et leurs enfants, mais également à l'atmosphère générale d'un quartier multiculturel.

On concourt à l'apaisement de la ville, on concourt au renforcement du lien social, à l'autonomisation des publics – *Aroun, médiateur, entretien n°2*

Ainsi, derrière leurs actions, se cachent toujours les enjeux de politique publique. En interrogeant cette personne sur l'impact de ces actions, Aroun a répondu ne pas réellement savoir ni pouvoir chiffrer l'impact de ces actions car elles répondent au besoin public pour répondre à :

des gros enjeux de politique publique. Mais nous on a des micro-actions pour répondre à ces gros enjeux à moyen et long terme. – *Aroun, médiateur, entretien n°2*

Comme le confirme Manon, il n'est pas évident d'avoir suffisamment de recul pour voir qu'est-ce qu'apporte les actions pour l'inclusion scolaire. Néanmoins, pour les acteurs

qui accompagnent sur une plus longue durée, des changements peuvent se voir entre l'arrivée et le départ de l'accompagnant :

Notre action c'est pas une baguette magique, mais comme on est sur une temporalité longue, évidemment il y a du changement entre lorsqu'on arrive et qu'on repart. – *Manon, accompagnatrice à la scolarité, entretien n°5*

Parfois, l'action d'un accompagnant à la scolarité peut permettre d'apporter un autre regard aux équipes éducatives. Manon nous a raconté qu'une des premières choses qu'elle fait quand elle arrive dans une famille est de regarder si l'enfant a un espace où déposer ses cahiers scolaires. L'effet de l'action va être de rappeler que les difficultés de l'enfant sont liées à sa situation :

Notre boulot ça va être de donner un éclairage différent et expliquer qu'il est pas fou mais que juste il est obligé de jongler avec deux langues, deux cultures, deux organisations et que oui effectivement s'il a pas besoin d'un bureau il a au moins besoin d'un endroit pour mettre ses cahiers, au moins dans une boîte. Qu'il y est une prise en compte du besoin de l'enfant par rapport à l'école française dans la maison. Quand on est invité par les équipes éducatives c'est une perception que nos partenaires n'ont pas : un enfant qui n'a pas de lieu car ils dorment dans une toute petite chambre parce qu'il n'y a pas de place pour lire et faire ces devoirs. – *Manon, accompagnatrice à la scolarité, entretien n°5*

Ce témoignage est très intéressant car il permet de voir concrètement un exemple de ce que peut apporter le travail associatif sur le bien-être de l'enfant qui impactera sa scolarité. Le tissu associatif apporte également un soutien important aux chefs d'établissements scolaires, comme le résume la directrice de maternelle :

Bah nous, on sait que sur notre école par exemple si on n'avait pas tout ce relais d'association autour on aurait des familles sacrément en difficulté, et nous on serai pas en capacité de les aider, donc le relais associatif est primordial pour nous. – *Sophie, directrice école maternelle, entretien n°6*

Par ailleurs, nous avons pu observer l'évolution d'une mère et de ses deux enfants accompagnées par une médiatrice et suivant des A.S.L. Au départ la maman ne voulait pas mettre toute la journée sa petite fille à l'école maternelle. La directrice l'a orientée vers une association et une médiatrice où elle a pu suivre des ateliers et un accompagnement individualisé. Elle a confié un jour à sa formatrice « *la directrice et la médiatrice m'ont permis*

d'avoir confiance, maintenant je laisse ma fille à l'école ». Le travail de médiation effectué a pu mettre en confiance la mère avec l'institution scolaire.

Nous pouvons terminer cette partie sur une réflexion intéressante d'Aroun sur le quartier prioritaire de Bacalan qui, ces dernières années, a beaucoup évolué :

Bacalan est un quartier qui a une expérience des associations voilà, c'est comme un petit village, il y a des inconvénients de ça aussi, c'est dur de rentrer quand tu arrives de l'extérieur mais en même temps c'est un quartier qui évolue, on est de plus en plus de propriétaire, socialement il y a un autre public qui arrive et ça permet d'augmenter on va dire, les niveaux sociaux, ça permet d'avoir accès à des théâtres, des choses nouvelles que t'as pas forcément dans d'autres quartiers prioritaires, voilà il y a des choses qui se font et ça avance dans le bon sens. – *Aroun, médiateur, entretien n°2*

Les effets que nous avons présentés ici sont ceux ressortis de nos entretiens. Ils reflètent un travail riche et un investissement de la part des acteurs sociaux du quartier étudié. Cependant, nos résultats sont à nuancer. Nous n'avons pas enquêté auprès de toutes les familles, associations et organismes. Les résultats présentés sont relatifs aux personnes rencontrées, ils ne sont pas exhaustifs de toute la population mais permettent de montrer le fonctionnement d'un quartier. De voir que derrière les politiques publiques en matière d'intégration des populations migrantes ce sont diverses personnes impliquées professionnellement ou bénévolement qui œuvrent à répondre aux besoins de ces familles, toujours dans le but de répondre au droit à l'instruction de tous les enfants quelque soit leurs origines.

Conclusion

Les enjeux de l'accompagnement des familles migrantes répondent à des besoins variés dont la communication, les démarches administratives scolaires et les activités extra-scolaires. Partir à la rencontre des acteurs et mener des entretiens nous a permis de comprendre ce que font les associations et comment elles fonctionnent entre-elles.

Les actions menées sur le quartier, de la médiation aux accompagnements scolaires, permettent d'améliorer la relation entre école et famille et plus largement de lutter contre le décrochage scolaire des jeunes migrants. Pour l'inclusion scolaire, l'enquête nous a permis de mettre en lumière l'importance d'un accompagnement global sur la famille.

En nous basant sur une méthodologie sociologique, les entretiens et l'observation de terrain ont rendu compte d'un réseau associatif coordonné. Malgré la diversité et la multitude d'acteurs, il est facile et fluide de collaborer. Cependant, le lien dépend des équipes éducatives et des structures. Les relations d'alliances et les collaborations étant nombreuses elles ont besoin de cadre et de coordination. Favoriser l'échange, le dialogue entre les acteurs est apparu comme la meilleure réponse.

De nos hypothèses de départ, nous pensions potentiellement trouver des freins ou difficultés au dialogue entre écoles et associations. Or la collaboration fonctionne dans les écoles où notre enquête a été effectuée. Pour les familles en situation migratoire, l'accompagnement par les associations leur permet d'améliorer leur intégration et de mieux comprendre le système scolaire. Dans les écoles où le lien avec les écoles et associations était bien présent et naturel, nous avons observé un impact positif sur les familles migrantes. Les associations ont un effet sur la communication et sur la relation de confiance entre familles et école, qui se révèle importante pour la scolarité.

Cette enquête incite à se questionner davantage sur les besoins du public et les façons d'y répondre. Face à l'augmentation des jeunes EANAS, la problématique de l'inclusion scolaire et d'une coordination entre acteurs institutionnels et associatifs restent actuelles. Il serait intéressant d'aller plus loin dans cette étude en observant les rapports avec d'autres familles et structures et de recueillir des témoignages de leurs parcours.

Enfin ce travail a permis d'enrichir notre pratique professionnelle, de se questionner sur notre approche envers les familles, et de comprendre l'intérêt d'une approche pluriprofessionnelle.

Bibliographie

Adami Hervé (dir.) ; **Leclercq, Véronique** (dir.). *Les migrants face aux langues des pays d'accueil : Acquisition en milieu naturel et formation*. Nouvelle édition. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2012.

Armagnague-Roucher Maïtena, « Enfants et jeunes migrants à l'école de la République : une scolarité sous tension », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 34 - n°4 | 2018, 45-71.

Ballière Frédéric, « Accompagner les familles migrantes en situation irrégulière : épreuves morales et reconfiguration de l'intervention sociale. » *Nouvelles pratiques sociales*, volume 28, numéro 2, automne 2016, p. 105–122.

Bergamaschi Alessandro, « Décrochage scolaire et immigration. Un regard sociologique sur la scolarité des élèves immigrés en France », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 35 | 2016, 157-172. URL : <http://journals.openedition.org/dse/1314>

Bisson-Vaivre, C. & Klépal, I. (2020). Ruptures 2 : École et migrations. L'école de la République est-elle accueillante ? *Administration & Éducation*, 166, 7-9.

Costa-Lascoux Jacqueline « L'intégration «à la française »: une philosophie à l'épreuve des réalités», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°2 | 2006. URL : <http://journals.openedition.org/remi/2823>

Gagnon, É., Moulin, P. & Eysermann, B. (2011). Ce qu'accompagner veut dire. *Reflets*, 17(1), 90–111.

Galasso-Chaudet Nicole, Chaudet Vincent, « L'inclusion scolaire en question(s). Impacts sur les pratiques enseignantes », *Vie sociale*, 2015/3 (n° 11), p. 127-145. URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2015-3-page-127.htm>

Lafore Robert, « Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale », *Informations sociales*, 2010/6 (n° 162), p. 64-71. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-6-page-64.htm>

Mendonça Dias, Catherine, Rigoni Isabelle, « La demande d'asile : impacts sur la scolarisation de l'enfant et rôles de l'enseignant », *Migrations Société*, 2019/2 (N° 176), p. 49-63. URL : <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2019-2-page-49.htm>

Petrella Francesca, Richez-Battesti Nadine, « Les logiques d'interaction entre associations et institutions publiques dans la gouvernance locale », *Informations sociales*, 2012/4 (n° 172), p. 81-90. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-81.htm>

Rigoni Isabelle, « Scolarisation et migration. Les relations d'alliance entre les acteurs de l'éducation auprès d'élèves migrants allophones », dans : Sylvain Bordieç éd., *Action publique et partenariat(s). Enquêtes dans les territoires de l'éducation, de la santé et du social*. Nîmes, Champ social, « Inclusion et coordination », 2020, p. 143-156. URL : <https://www.cairn.info/action-publique-et-partenariat--9791034605743-page-143.htm>

Scandellari, T. (2018). 1. Définition d'un concept-clé. Dans : T. Scandellari, *Politiques d'intégration et de lutte contre les exclusions* (pp. 3-39). Paris : Dunod.

Tiberj Vincent, « Intégration », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 01 décembre 2014, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/2484>

Wihtol de Wenden Catherine, *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 2013, 266 p., ISBN : 978-2-7246-1284-4

Annexe 1 : Grille d'entretien acteurs associatifs

Éléments recherchés	Questions posées	Questions complémentaires
<p>Le type d'accompagnement de la structure</p> <p>Le public reçu</p> <p>Les enjeux</p>	<p>PARTIE 1 : CONTEXTE GENERAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnez-vous des familles en situation migratoire ? - Accompagnez-vous les familles à la scolarisation des enfants ? - Quelle forme prend cet accompagnement ? - Que pensez-vous de la place des parents à l'école ? - Selon vous, quels sont les principaux enjeux de l'accompagnement des familles en situation migratoire ? 	<p>Plutôt du 1^{er} degré ou du 2^{ème} degré ? Ou les deux ?</p> <p>L'accompagnement est-il suivi ou ponctuel ?</p> <p>Qui dans votre structure s'en occupe ?</p>
<p>Les actions menées</p> <p>Les dispositifs</p> <p>L'organisation</p> <p>Les objectifs</p>	<p>PARTIE 2 : LES ACTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles actions menez-vous auprès des familles ? - Est-ce que vous mettez en place un ou plusieurs dispositifs ? - Si oui, pouvez-vous expliquer et me détailler ce que vous y faites ? - Quel est votre objectif principal dans la mise en place de vos actions ? 	<p>Participez-vous au café des parents ? A l'école ouverte au parent ? Au PRE ?</p> <p>Comment organisez-vous cette action ou ce dispositif ? Est-il régulier ? Avec quels moyens ?</p>
<p>L'intérêt des actions</p> <p>Les impacts de l'accompagnement</p>	<p>PARTIE 3 : L'IMPACT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel sont les objectifs et intérêts pour votre structure mais surtout pour la famille et les EANA de mener ces actions ? - Selon vous, quel est l'impact des différentes actions et missions ? - Voyez-vous des avancés pour l'inclusion scolaire avec la mise en place d'actions comme le café des parents ? - Echangez-vous sur les objectifs et sur les impacts à avoir avec d'autres acteurs du quartier ? 	<p>Quel est l'impact sur les familles ? Sur les enfants ? Sur leur inclusion scolaire ? Sont-ils un soutien aux chefs d'établissements et aux enseignants ?</p> <p>A propos du Café des parents, selon vous quels sont les impacts de ce lieu d'échange ?</p> <p>De même pour l'école ouverte aux parents ?</p>
<p>Les relations entre les différents acteurs</p> <p>La collaboration</p> <p>Les relations entre institutionnels et acteurs socio-éducatifs</p>	<p>PARTIE 4 : LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaillez-vous avec d'autres acteurs associatifs ou institutionnels ? Comment fonctionnez-vous ? - Comment collaborez-vous avec les différents partenaires ? - Dans le quartier, comment se passent les relations entre ces différents acteurs ? - Quels sont les liens entre les associations et l'école ? - Que pensez-vous de la collaboration des acteurs institutionnels et associatifs sur Bacalan ? - Y a-t-il certains freins et difficultés à la collaboration entre les acteurs ? - Au contraire quelles sont les facilités ? <p>Y a-t-il des points à améliorer ?</p>	<p>Est – il difficile de collaborer ?</p> <p>Quels sont pour vous les atouts à la pluri professionnalité ?</p> <p>Comment vous vous organisez ?</p> <p>Y a-t-il des réunions, des moments d'échanges ?</p> <p>Comment se passe la collaboration avec les acteurs de l'éducation nationale ?</p>

Annexe 2 : Grille d'entretien établissements scolaires

Éléments recherchés	Etablissement : Questions :
<p>L'accompagnement</p> <p>Le public</p> <p>Les enjeux</p>	<p>CONTEXTE GENERAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnez-vous des familles en situation migratoire et primo-arrivante ? - Accueillez-vous les familles d'enfants EANA ? Est-ce que vous avez une classe UPE2A ? - Quels sont les besoins spécifiques de ces familles pour l'inclusion scolaire ? De l'aide adm, santé, scolaire, alpha ... - Que pensez-vous de la place des parents à l'école en général ? - Selon vous, quels sont les principaux enjeux de l'accompagnement des familles en situation migratoire ? - Est-ce que dans votre école vous vous occupez de l'accompagnement ou vous vous appuyez sur les actions d'autres structures, sur des associations ?
<p>Les actions menées</p> <p>Les dispositifs</p> <p>L'organisation</p> <p>Les objectifs</p>	<p>LES ACTIONS des associations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles actions mènent les acteurs associatifs auprès de ces familles migrantes ? Pour l'inclusion et le suivi à la scolarité, l'aide administrative, la santé. - Est-ce qu'il y a dans votre école un ou plusieurs dispositifs ? (Café, école ouverte, pre) - Quel est l'objectif principal des actions d'accompagnement et des dispositifs ? Créer du lien ? Amener la famille à l'inscription scolaire, à du soutien scolaire ? - Comment ils fonctionnent ? Par exemple le Au café des parents, PRE, ou école ouverte - Qui ? Comment ? La fréquence ? Quelle organisation ? - Comment cela se passe avec les familles ? Elles viennent d'elle-même ?
<p>Les relations entre les différents acteurs</p> <p>La collaboration</p> <p>Les relations entre institutionnels et acteurs socio-éducatifs</p>	<p>LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le quartier, comment se passent les relations entre les différents acteurs ? - Comment se passe la collaboration avec les acteurs de l'éducation nationale ? - Quels sont les liens entre les associations et l'école ? - Et comment sont-ils ? Pourquoi il y en a ? - Que pensez-vous de la collaboration des acteurs institutionnels et associatifs sur Bacalan ? - Y a-t-il certains freins et difficultés à la collaboration entre les acteurs ? - Au contraire quelles sont les facilités ?
<p>L'intérêt des actions</p> <p>Les impacts de l'accompagnement</p>	<p>LES IMPACTS DU TRAVAIL ASSOCIATIF SUR VOTRE ECOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les objectifs et les intérêts pour votre école mais surtout pour la famille et les enfants EANA de mener des actions avec les associations locales ? - Selon vous, quel est l'impact des différentes actions et missions sur les familles et les enfants ? Sur leur inclusion scolaire ? - Les actions sont-elles un soutien pour vous ? Qu'apportent les associations pour vous et pour la famille ? - Voyez-vous des avancés pour l'inclusion scolaire avec la mise en place d'actions comme le café des parents ? <p>Aide à la lutte contre l'absentéisme ? A la réussite éducative ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles perspectives pour vous ? Qu'est-ce qu'il faudra améliorer ?